



Demande de consultation administrative en salle de lecture des Archives nationales

(Art. 17(1), L. 17 août 2018 relative à l'archivage)

Producteur	
Nom du producteur	
Nom du service	
Adresse	
Entité demanderesse (si différente du producteur)	
Demandeur	NOM, Prénom :
	Qualité/Fonction :
	Adresse courriel :

Code-barres contenant ou n° de versement et cote provisoire	Numéro ou nom du dossier	Date	Information complémentaire

Le producteur sollicite la communication, en salle de lecture des ANLux, des dossiers suivants :

Seule une demande complète et formulée de façon précise sera traitée.

Le producteur qui souhaite consulter plus de trois dossiers complète une autre demande de consultation.



Date et signature du demandeur	Date, nom et signature du responsable hiérarchique <input type="checkbox"/> Consultation autorisée <input type="checkbox"/> Copies sur support numérique autorisées -----
--------------------------------	--

IMPORTANT :

Après consultation en salle de lecture aux ANLux, le dossier doit être identique à celui reçu par le producteur : **aucun document** ne doit être soustrait, modifié ou ajouté au dossier lors de sa consultation.

Formulaire à adresser à archives.nationales@an.etat.lu